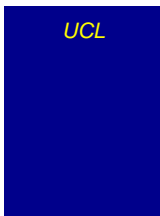


 UCLouvain



MINDD - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Notre planète fait face à des défis économiques, sociaux et environnementaux majeurs. Nos modèles de développement ne peuvent plus faire l'impasse sur les contraintes environnementales qui s'imposent avec acuité. C'est en 1987 que le développement durable a été défini comme répondant aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Il est aujourd'hui souvent fait référence aux quatre piliers du développement durable : écologique, social, économique et gouvernance. Ces dimensions sont à prendre en compte par l'ensemble des acteurs sociaux: pouvoirs publics, entreprises, citoyens.

Au fil des décennies, le concept de développement durable a évolué dans des directions diverses et parfois contradictoires. Aujourd'hui, ce terme peut aussi bien désigner la "croissance verte" (confiance dans la capacité de répondre au défi écologique par le progrès technique et dissociation des questions environnementales par rapport aux questions sociales et éthiques) que la construction progressive d'un "nouveau paradigme de développement" qui remettrait radicalement en cause les fondements de notre modèle actuel : bien plus qu'un saut technologique, la transition écologique et sociale requerrait une modification substantielle de nos modes de vie.

La mineure en « enjeux de la transition et du développement durable » vous offre :

- une approche transversale de la question de société du développement durable,
- une réflexion critique sur le développement durable à travers une approche interdisciplinaire et en confrontant différents points de vue,
- l'opportunité de développer une nouvelle posture vis-à-vis des disciplines, être plus qu'un apprenant en devenant un acteur qui mobilise différentes disciplines et les fait dialoguer pour construire un nouveau regard réflexif/de nouvelles solutions sur cette question de société qu'est le développement durable.
- une approche active et interactive de cette question de société où il vous sera demandé de prendre position en regard des apports de différentes disciplines et d'en débattre, et cela dans une perspective de démarche citoyenne.

MINDD - Profil enseignement

o Cours au choix

⊗ LSPED1213	Enjeux contemporains du développement : une approche comparative	Joseph Amougou (supplée Benjamin Chemouni) Benjamin Chemouni	FC [q2] [30h] [5 Crédits]		X
⊗ LECGE1216	Croissance et développement	Mélanie Lefèvre (supplée David De la Croix)	FC [q1] [30h] [5 Crédits]		X
⊗ LESPO1321	Economic, Political and Social Ethics	Pierre André	EN [q2] [30h] [5 Crédits]		X
⊗ LSPED1221	Interactions entre population, environnement et développement	Martin Colla (supplée Bruno Masquelier) Bruno Masquelier	FC [q2] [30h] [5 Crédits]		X
⊗ LBIO1117	Ecologie I	Renate Wesselingh	PE [q2] [30h+10h] [5 Crédits]		X

⊗ Economie politique

Un cours d'économie politique est un préalable recommandé. Si l'étudiant n'a pas réussi ce cours dans sa formation universitaire antérieure, il lui est recommandé de l'ajouter au 2ème bloc annuel de son bachelier. Ce cours comptera comme cours au choix de la mineure. Un contact peut être pris avec le responsable du programme.

⊗ LECGE1115	Economie politique	Rigas Oikonomou Gonzague Vannoorenberghe	PE [q1] [45h+15h] [5 Crédits]		X
⊗ LCOPS1115	Economie politique	Tanguy Isaac Arastou Khatibi	PE [q1] [45h+15h] [5 Crédits]		X
⊗ LBIR1362	Economie des ressources naturelles et de l'environnement	Frédéric Gaspart	PE [q2] [30h+7.5h] [5 Crédits]		X
⊗ LSST1001	IngénieursSud	Stéphanie Merle Jean-Pierre Raskin	PE [q1+q2] [15h+45h] [5 Crédits]		X
⊗ LFILO1310	Philosophie de la nature	Alexandre Guay	FC [q1] [30h] [5 Crédits]		X
⊗ LGEO1111	Planète Terre et société : perspectives de la géographie	Marie Scouart (supplée Eric Lambin)	PE [q2] [30h+15h] [5 Crédits]		X
⊗ LSPED1214	Enjeux et défis démographiques du 21ème siècle	Philippe Bocquier Christine Schnor	FC [q1] [30h] [5 Crédits]		X

Cours et acquis d'apprentissage du programme

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, un référentiel d'acquis d'apprentissage précise les compétences attendues de tout-e diplômé-e au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

MINDD - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Cette mineure est accessible à tous les étudiants de bachelier de l'UCLouvain qui autorisent l'accès à une mineure.

Les méthodes pédagogiques choisies, interactives notamment sous la forme d'un séminaire, amènent à limiter le nombre de participants à **35 étudiants**. C'est pourquoi les étudiants intéressés sont priés d'envoyer une lettre précisant leur motivation à intégrer la dynamique de cette mineure dans leur cursus académique. Cette lettre doit parvenir à Géraldine Carette (Economics School of Louvain) [par mail](#) le plus tôt possible dans l'année civile pendant laquelle ils vont commencer leur mineure. Les premiers arrivés seront les premiers reçus. Note : L'étudiant(e) qui n'a pas réussi, dans sa formation universitaire antérieure, un cours d'économie politique (ou jugé équivalent), devra en ajouter un au 2ème bloc annuel de son bachelier. Ce cours comptera comme cours au choix de la mineure. Ce choix devra être soumis à l'approbation du coordinateur de la mineure.

PÉDAGOGIE

Les cours mobilisent une diversité d'approches pédagogiques : cours ex cathedra, l'évaluation par les pairs et l'exploitation des nouvelles pédagogies encourageant des présentations faites par les étudiants.

Le séminaire met l'accent sur l'interactivité entre étudiant-es et vise à développer des compétences transversales. Les dialogues sont favorisés par l'utilisation d'exemples concrets. Des débats peuvent être organisés.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au [règlement des études et des examens](#). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Selon les types d'activités, l'évaluation peut revêtir différentes formes. Certains cours donneront lieu à des évaluations orales et/ou écrites traditionnelles (prenant place lors des sessions d'examens de janvier, juin et août/septembre), tandis que le séminaire impliquera une participation de l'étudiant-e tout au long du quadrimestre et l'évaluation de travaux personnels. Les modalités de l'évaluation seront précisées au début de chaque enseignement.

Les activités d'enseignement sont évaluées selon les règles en vigueur à l'Université (voir [Règlement général des examens](#)). Les étudiant-es peuvent éventuellement trouver des informations complémentaires sur les modalités particulières d'évaluation des cours dans les cahiers des charges.

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

L'étudiant pourra prolonger la réflexion entamée au sein de la mineure en enjeux de la transition et du développement durable en s'inscrivant – moyennant conditions d'accès – à l'une des formations suivantes :

- [Master \[120\] en sciences économiques, orientation générale](#), orientation générale
- [Master \[120\] en sciences de la population et du développement](#)
- [Master \[120\] en sciences politiques, orientation générale](#), orientation générale
- [Master \[120\] en sociologie](#)

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme

Entité	
Entité de la structure	SSH/ESPO/SESP
Dénomination	Bureau du premier cycle (SESP)
Faculté	Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication (ESPO)
Secteur	Secteur des sciences humaines (SSH)
Sigle	SESP
Adresse de l'entité	Place Montesquieu 1 - bte L2.08.08 1348 Louvain-la-Neuve Tél: +32 (0) 10 47 41 16 - Fax: +32 (0) 10 47 45 61
Responsable académique du programme:	Marthe Nyssens
Personne(s) de contact	
	• Responsable administrative: Géraldine Carette

ORGANISATION PRATIQUE

Inscription à la mineure

1. Modalité d'organisation

Responsable académique : Marthe Nyssens

Personne de contact : Géraldine Carette (ECON)

Modalités d'inscription: SESP (ESPO)

2. Admission à la mineure

Voir https://uclouvain.be/prog-mindd-cond_adm

3. Inscription à la mineure

En deuxième bloc annuel

Une inscription en deuxième bloc annuel du programme de bachelier via le web, permet d'enchaîner directement avec l'inscription à la mineure. (L'étudiant doit d'abord être inscrit en deuxième bloc annuel avant de s'inscrire à une mineure.)

Si ce moyen n'est pas utilisé, l'étudiant a accès à l'inscription à la mineure via son bureau virtuel (accéder au portail UCLouvain, s'identifier, cliquer sur "mon bureau", ...).

L'étudiant qui recommence son deuxième bloc annuel est automatiquement ré-inscrit.

En troisième bloc annuel

Lors de leur inscription en troisième bloc annuel du programme de bachelier, les étudiants sont automatiquement inscrits à la seconde partie de la mineure suivie en deuxième bloc annuel. Il en est de même pour les étudiants qui recommenceraient leur troisième bloc annuel du programme de bachelier.

Toute demande de dérogation à cette règle est à présenter au conseiller aux études du programme de bachelier suivi.

4. Vérification de l'inscription à la mineure

L'étudiant consultera l'évolution de sa demande sur son bureau virtuel comme pour son inscription.

5. Modification de l'inscription à la mineure

L'étudiant qui désire modifier son choix doit consulter son conseiller aux études.

Horaire des cours

1. Consultation de l'horaire des cours sur ADE

2. Résolution de conflits horaires

A l'entrée du deuxième bloc annuel, l'étudiant établit son horaire de deuxième et de troisième bloc annuel en tenant compte des

L'étudiant peut dans certains cas bénéficier d'alternatives pédagogiques pour un cours en conflit et dès lors ne pas être présent au cours.

Les informations sur les dispositifs pédagogiques, si ceux-ci existent, sont disponibles dans chaque descriptif de cours du programme détaillé.

Il est recommandé d'informer l'enseignant quand l'étudiant ne peut assister au cours en raison du conflit.

Trouver un cours équivalent qui ne provoque pas de conflit d'horaires :

Les informations utiles sont disponibles dans chaque descriptif de cours du programme détaillé. L'étudiant doit demander l'accord au conseiller aux études pour le choix de ce cours équivalent.

Personnes de contact :

Conseillère aux études : Géraldine Carette

Formulaire d'inscription aux activités de la mineure

1. Information sur les prérequis

Cette information est disponible dans le programme détaillé de la mineure.

2. Inscription aux activités du programme de la mineure

L'inscription aux activités (aux cours) de la mineure se fait en même temps que l'inscription aux activités (cours) de la majeure.

L'inscription aux cours est réalisée en utilisant un menu spécifique dans le bureau virtuel de l'étudiant(e).

Ce menu sera disponible dans le courant du mois de septembre.

3. Obtention du "visa" du responsable de la mineure

L'étudiant consultera l'évolution de sa demande sur son bureau virtuel.

Supports disponibles

1. Informations sur le service cours

Les informations utiles seront données au cours.

2. Consultation du tableau des supports disponibles pour chaque activité

Les informations utiles sont disponibles dans chaque descriptif de cours du programme détaillé.

Organisation des examens

1. Inscriptions aux examens

L'inscription aux examens suit la même procédure que l'inscription aux examens des cours de la majeure.

2. Consultation des horaires d'examens

La grille des horaires est consultable au moment de l'inscription aux examens.

Les examens des cours des mineures se déroulent dans une semaine spéciale de la session, ceci pour éviter les conflits d'horaires.